



Intitulé de la formation : **LES BASES DE L'ENREGISTREMENT ET DU MIXAGE**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organismes : Le FAR + Swan Sound Studio

Lieu : Swan Sound Studio, 14350 La Ferrière-Harang / www.swansoundstudio.com

Nombre de participants : 4 à 5

Durée : 4 jours soit 32h de formation

Calendrier : du 18 au 21 Novembre 2019

Horaires : 9h-12h / 13h-18h

Renseignements / inscription : Pôle formation / Joëlle Hummel / 02 31 27 88 15 / formation@le-far.fr / www.le-far.fr

OBJECTIFS

Comprendre et maîtriser les bases essentielles de la théorie du son

Contrôler la chaîne du son en studio et ses différents éléments

Mettre en place une session d'enregistrement

Analyser et prendre des décisions adaptées

Mettre en place une session de mixage et en apprivoiser les bases

CONTENUS

Bases théoriques, équipement et logiciels

Enregistrement d'un groupe en prise live

Bases de mixage avec Protools

FORMATEUR

Guillaume Doussaud est ingénieur du son. Aujourd'hui au sein du Swan Sound Studio, et anciennement du Studio de la Souleuvre, il est diplômé du SAE Institute de Paris.

Il est par ailleurs intervenant dans le cadre de la prévention des risques auditifs et sur des ateliers sur le son au cinéma, dans les écoles, collèges, et lycées de la région.

Musicien depuis les années 90, il a joué avec plusieurs formations, dont Creep AC, 64 Dollar Question, O Evil You, et aujourd'hui Burning Bright.

PUBLIC CONCERNÉ, PRÉ-REQUIS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Techniciens du son en devenir, qui souhaitent une première approche du travail en studio d'enregistrement.
- Musiciens désireux de découvrir les techniques d'enregistrement, pour à la fois mieux connaître les outils lors de leur travail de composition et de pré-production, et mieux appréhender les étapes de l'enregistrement et du mixage lors de leur futurs passages en studio.

Pas de pré-requis obligatoire, même si une connaissance de Protools est conseillée.

TARIFS

Prise en charge professionnelle : 800 €

Prise en charge personnelle : 300 €

COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Une attestation de formation sera délivrée aux stagiaires après une évaluation par le formateur des compétences acquises.

4 compétences à atteindre :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de...:

- Maîtriser la chaîne du son en enregistrement
- Mettre en place une session de prise de son
- Mettre en place une session de mixage
- Maîtriser les fonctions essentielles de Protools

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Jour 1 & 2 : bases théoriques, équipement et logiciels

- bases théoriques : la fréquence, le décibel, la chaîne du son en studio...
- l'audio numérique : la quantification, la fréquence d'échantillonnage.
- le câblage
- les différents types de microphones, leurs caractéristiques et leurs applications :
Expérimentation pratique et comparatifs.
- les préamplificateurs et la console de mixage
- le monitoring : casques et enceintes.
- les effets, égaliseurs, et processeurs de dynamique.
- Protools : *Exercices et expérimentation*

jour 3 : enregistrement d'un groupe en prise live

- préparation de la session Protools
- choix, câblage et placement des microphones
- réglage des instruments
- enregistrement et écoute des pistes

jour 4 : bases de mixage avec Protools

- édition et organisation des pistes
- routing et gestion des bus
- application d'effets et traitement du signal
- bilan & évaluation des stagiaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & D'ENCADREMENT

Travail individuel et collectif sur de la mise en pratique, ainsi que des tests et des comparatifs du matériel.

Exercices proposés, échanges, questions, retours de chacun pour apprendre à analyser, à formuler, et favoriser la compréhension des notions abordées.

Nombre de stagiaires minimum : 4

Nombre de stagiaires maximum : 5

SUPPORTS ET MOYENS TECHNIQUES

- Le formateur mettra à disposition une documentation détaillée de chaque thème abordé au cours de la formation
- Matériel mis à disposition : tout l'équipement du studio.
- **Matériel à fournir** : Les stagiaires ayant un ordinateur équipé de protools et d'une carte son, sont invités à les apporter pour faciliter les exercices qui seront proposés le 2ème jour de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Des connaissances

Mises en situation individuelles et collectives

Examen critique du formateur. Débriefing à chaque séance : regard croisé du formateur et du stagiaire.

En fin de formation, évaluation individuelle : une GRILLE D'EVALUATION DES COMPETENCES MISES EN OEUVRE sera remplie par le formateur et le stagiaire.

- De l'appréciation des stagiaires

En fin de formation

→ évaluation collective : analyse fine du contenu de formation.

→ évaluation individuelle : une EVALUATION DE FIN DE FORMATION STAGIAIRE (questionnaire qualité permettant d'apprécier les modalités d'accueil et les modalités pédagogiques) sera mise à la disposition des stagiaires ainsi qu'un BILAN INDIVIDUEL STAGIAIRE.

Le FAR

CITIS - "Le Pentacle" bât. B - 5 avenue de Tsukuba - 14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR / Tél. 02 31 27 88 10

www.le-far.fr / contact@le-far.fr

Association loi 1901 / N° SIRET 790 328 553 00025 / Code APE 8552 Z / N° d'existence formation professionnelle : 25 14 01541 14

Le FAR est soutenu pour l'ensemble de ses actions par la Région Normandie, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les Départements du Calvados, de la Manche, de l'Orne et la Ville de Caen.